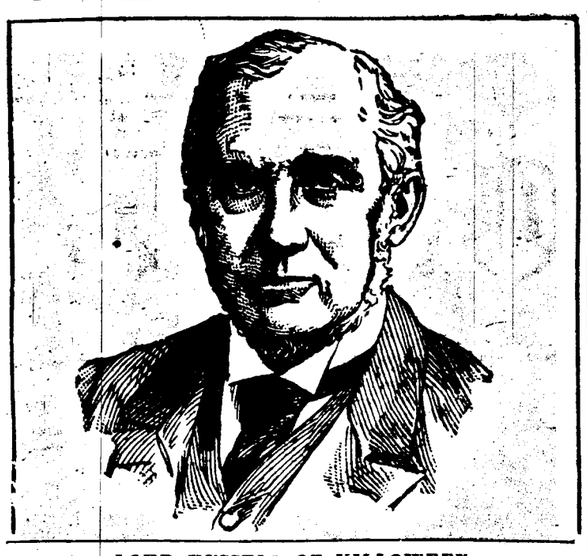

LORD RUSSELL OF KILLOWEEN.

Presse Associée.

Londres, 21 août—Les journaux de l'après-midi font les plus grands éloges du discours prononcé par le baron Russell of Killoween, le lord chief-justice d'Angleterre, hier à Saratoga, Etat de New York, devant les membres de l'Association du barreau américain.

Le *Pall Mall Gazette* s'exprime ainsi : Nous savons que les sentiments exprimés par lord Russell sont ceux d'une nation entière, et que derrière les acclamations enthousiastes de son auditoire on trouve celles d'une autre nation.

Ce magnifique discours aidera beaucoup à cimenter l'amitié réciproque et à l'établir sur des bases de plus en plus solides.

Au Quartier-Général Républicain de Washington.

Presse Associée.

Washington, 21 août—M. Babcock, président du comité exécutif, est revenu aujourd'hui de New York. Il s'est entretenu hier avec M. Hanna, président du comité national républicain, et il se déclare très satisfait des résultats de la campagne jusqu'à présent.

Il dit que M. Hanna annonce que les affaires sont en bonne voie et que le travail de campagne progresse de la façon la plus satisfaisante.

M. Babcock ajoute que le comité de la campagne congressionnelle reçoit quotidiennement des informations tendant à démontrer le succès obtenu par le comité par la distribution de brochures instructives.

Il dit que les rapports reçus établissent que les citoyens sont anxieux de prendre connaissance des documents envoyés, et que ces documents ont pour effet d'armer les républicains d'arguments qui leur permettent de facilement réfuter ceux des démocrates.

Notre but, dit M. Babcock, n'est pas tant de faire des prosélytes par l'envoi de cette littérature, mais d'instruire nos partisans de façon à leur permettre d'être prêts à répondre à tous les arguments.

Un individu écrit qu'il a distribué les trois cents fascicules qui lui avaient été adressés, et que la cause républicaine a ainsi gagné soixante suffrages.

Quelques leaders argentistes de Washington ne sont pas surpris de la tournure prise par les événements dans l'Etat de l'Idaho, où les démocrates et les populistes ont fusionné, laissant les argentistes républicains de côté.

L'un d'eux, qui est récemment arrivé de l'Ouest, dit que ce résultat est largement dû à la campagne menée dans l'Idaho par le sénateur Dubois.

Au lieu de se séparer carrément des républicains, le sénateur Dubois et ses amis ont pris part aux délibérations du comité républicain. Ils y ont triomphé par une majorité d'une voix, mais au lieu de s'organiser en parti argentiste ou d'insister sur la fusion, ils ont maintenu que leur organisation restait républicaine.

Les démocrates et les populistes ont alors déclaré que toute organisation républicaine devait se prononcer en faveur de McKinley, et ils ont ajouté que Dubois devait abandonner le parti républicain, comme Teller et Pettigrew l'avaient fait.

Aussi, l'hostilité est-elle grande entre Dubois et les deux autres partis. Les démocrates et les populistes disent qu'ils ne sont pas certains de la fidélité de Dubois s'il est réélu aux fonctions de sénateur.

Les argentistes disent que le ticket Bryan triomphera dans l'Idaho, et que l'antagonisme est personnel à Dubois, et non aux membres du parti.

Un homme coupé en morceaux.

Presse Associée.

Fredericksburg, Virginie, 21 août—Dallas Bruce, un blanc du comté de Caroline, qui résidait à environ vingt-cinq milles de Fredericksburg, avait récemment assisté à la réunion des vétérans confédérés à Richmond et disparu ensuite.

Son absence n'a d'abord pas été remarquée, et on n'a procédé à aucune enquête malgré le fait qu'il était porteur, au moment de sa disparition, d'une somme de $1,000.

Bruce était séparé de sa femme et vivait avec une négresse dans le voisinage.

Cependant, il y a quelques jours, des recherches furent organisées par ses amis. Et ils ont trouvé, mercredi dernier, son corps coupé en morceaux et caché dans plusieurs tonneaux à la résidence de la négresse.

Exécuté.

Presse Associée.

Macon, Missouri, 21 août—George W. Anderson, qui avait coupé la gorge de sa femme à leur résidence d'Atlanta, comté de Macon, le 27 mai 1895, et qui avait ensuite tenté de se suicider, a été exécuté à Macon aujourd'hui.

Anderson souhaitait la mort, et il semblait considérer que son exécution était la juste rétribution de son crime.

Exécution à Mobile.

Presse Associée.

Mobile, Alabama, 21 août—Henry Graham, alias Willie Gray, un jeune nègre de dix-neuf ans condamné pour l'assassinat d'un vieillard nommé Lyndborg, au mois de février dernier, assassinat commis dans un but de vol, a été exécuté ce matin à 6 heures 30 dans la cour de la prison du comté de Mobile.

Le condamné a montré un grand calme, soutenu qu'il était par une sorte de fanatisme religieux

Plus de trois mille personnes ont assisté à l'exécution, des blancs et des noirs des deux sexes.

Plusieurs milliers de curieux étaient en outre assemblés en dehors des murs de la prison. L'intérêt manifesté pour cette exécution a été plus grand qu'à l'occasion des exécutions légales précédentes.

L'imminence d'une insurrection aux Philipines et les journaux madrilènes.

Presse Associée.

New York, 21 août—Les journaux madrilènes reçus à New York cette semaine contiennent de nombreuses réflexions indiquant qu'une insurrection est imminente dans les îles Philippines.

Quelques feuilles ont même donné à entendre que le gouvernement espagnol essayait de fomenter des troubles dans cette partie des possessions de l'Espagne dans le but d'étendre sa domination à toutes les îles de l'archipel.

Les îles Philippines sont situées à environ 250 milles au sud de Formose, la nouvelle acquisition des Japonais. De nombreux îlots se trouvent dans l'espace intermédiaire.

Les forces espagnoles aux Philippines comprennent sept régiments d'infanterie, un régiment d'artillerie et un escadron de cavalerie. L'effectif total est de 864 officiers et de 20,000 hommes.

Un Duel en Perspective.

Presse Associée.

Louisville, 21 août—Une dépêche spéciale d'Atlanta, Georgie, annonce qu'une difficulté s'est élevée entre Charles A. Collier, président de la récente exposition internationale des états producteurs de coton et candidat aux fonctions de maire, et Howell C. Erwin, un avocat bien connu, et que cette difficulté pourrait bien conduire à un duel.

Le trouble a été causé par une déclaration faite par Erwin dans un discours politique prononcé mardi dernier.

Des amis communs essayent d'arranger l'affaire.

Le programme de la réception de Li-Hung-Chang.

Presse Associée.

New York, 21 août—John Sesger, secrétaire privé du ministre de la guerre, a rendu public aujourd'hui le programme de la réception de Li-Hung-Chang aux Etats-Unis.

Ce programme est le suivant :

Le comte Li Hung Chang, ambassadeur extraordinaire de l'empereur de Chine, arrivera à New York par le paquebot St-Louis le vendredi 28 août prochain.

Le major-général Ruger, de l'armée des Etats-Unis, commandant du département de l'est, qui a été désigné pour représenter le Président, recevra Li Hung Chang à son arrivée et l'escortera avec un escadron du sixième régiment de cavalerie à l'hôtel Waldorf, où l'ambassadeur résidera pendant son séjour à New York en qualité d'hôte de la nation.

Le Département d'Etat sera représenté par W. W. Rockhill, premier sous-secrétaire d'Etat.

Le général Ruger sera attaché à la personne de Li Hung Chang pendant son séjour aux Etats-Unis et aura charge de tous les arrangements relatifs à la visite.

Le président des Etats-Unis, qui se rendra à New York, recevra l'ambassadeur extraordinaire le lendemain de son arrivée à la résidence de M. William C. Whitney, ancien secrétaire d'Etat.

Le ministre de la guerre et, s'il est possible, les autres membres du cabinet seront présents.

Le dimanche une visite sera faite à la tombe du général Grant, à Riverside.

La journée du lundi sera employée à un voyage à l'école militaire de West Point, par le Dolphin, et à une promenade sous le pont de Brooklyn et dans la partie supérieure de la rivière de l'Est.

Mardi, des négociants éminents de New York offriront un lunch aux visiteurs. Plus tard, le même jour, grâce à des mesures prises par le consul de Chine, les résidents chinois auront l'occasion de présenter leurs hommages au comte.

Mercredi sera employé à la visite de Brooklyn, en réponse à une invitation du Maire. Dans la soirée le vice-roi assistera à une revue du septième régiment.

Jeudi l'ambassadeur et les membres de sa suite se rendront à Philadelphie par la voie du chemin de fer de Pennsylvanie.

L'ambassadeur passera les journées de vendredi et de samedi à Washington.

Le dimanche, le vice-roi se rendra aux chutes du Niagara, où les autorités canadiennes le recevront et l'escorteront à Vancouver, Colombie Britannique.

C'est dans ce port que Li-Hung-Chang s'embarquera pour retourner dans son pays.

Le lynchage des Italiens à Hahnville.

Presse Associée.

Washington, 21 août—Le rapport du gouverneur de la Louisiane relatif au lynchage récent de trois Italiens dans cet Etat est attendu au département d'Etat d'ici un jour ou deux

On estime que ce rapport servira de base à l'action du gouvernement fédéral dans cette affaire.

DERNIERE HEURE.

Coulé en pleine mer.

Presse Associée.

Rio de Janeiro, Brésil, 21 août—Une dépêche de Santa Catharina annonce que le voilier américain Willie Rosenfeld, de 2533 tonneaux, commandé par le capitaine Dunphy et parti de New York pour San Francisco le 23 avril dernier, a coulé récemment à quatre cents milles au large de la côte du Brésil.

Plusieurs membres de l'équipage sont arrivés à Santa Catharina, mais on n'a aucune nouvelle de quatorze autres.

Le Willie Rosenfeld était la propriété de MM. Arthur Sewall et Cie., de Bath, Maine, où le navire avait été construit et qui était son port d'attache.

L'expédition du Nil.

Presse Associée.

Le Caire, Egypte, 21 août—Une marche immédiate des forces anglaises sur Dongola a été décidée.

Au Parlement du Transvaal.

Presse Associée.

Londres, 22 août—Une dépêche de Prétoria au *Times* établit que l'impartialité montrée dans le procès de Jameson, ainsi que la politique et l'attitude amicale de M. Chamberlain ont produit un effet marqué dans la république du Transvaal.

Il y a un mois, d'après le correspondant du *Times*, rien n'indiquait des concessions prochaines aux Uitlanders, tandis qu'aujourd'hui le Volksraad vote des mesures de progrès, et que la loi d'expulsion des étrangers n'a plus aucune chance d'être adoptée.

En terminant, le correspondant du *Times* déclare qu'il n'y a aucune probabilité que les Boers prennent de nouveau une attitude agressive.

Exclusion des Juifs.

Presse Associée.

Washington, 21 août—La légation de Turquie à Washington a reçu la communication suivante de la Sublime Porte :

Nous avons été informés que de nombreuses familles juives émigrées de Russie aux Etats-Unis se disposent à venir s'établir en Turquie

L'accès de l'empire est strictement défendu aux émigrants juifs.

Découverte d'une conspiration aux îles Philippines.

Presse Associée.

Madrid, 21 août—Une dépêche officielle de Manille annonce la découverte d'une conspiration dont le but était de déclarer les îles Philippines indépendantes de l'Espagne.

D'après le rapport officiel vingt-et-un individus ont déjà été arrêtés. Plusieurs sont des franc-maçons.

Cette nouvelle a causé une grande excitation à Madrid.

La police a procédé à des perquisitions dans le local du club Hispano Philippine et a saisi de nombreux papiers.

La Bourgogne "Acquittée."

Presse Associée.

Cherbourg, France, 21 août—Le tribunal maritime de Cherbourg a rendu une décision exonérant les officiers du paquebot français La Bourgogne, de la Compagnie Transatlantique, de tout blâme pour la collision, par un temps de brouillard, avec le vapeur Atlas, de la ligne Atlas, le 29 février dernier près de Fort Hamilton, dans la baie de New York, collision à la suite de laquelle l'Atlas a coulé.

Au Sénat espagnol.

Presse Associée.

Madrid, 21 août—Commentant aujourd'hui l'insurrection aux îles Philippines, senor T. Castellanos, ministre des colonies, a lu au Sénat plusieurs dépêches du gouverneur des îles, le capitaine-général R. Blanco.

Ces dépêches établissent que la conspiration découverte avait pour but de proclamer l'indépendance complète des îles Philippines.

Senor Monto Rico a déclaré que le parti libéral était prêt à soutenir toutes les mesures nécessaires pour le maintien de l'intégrité du territoire de l'Espagne.

Les leaders de presque tous les partis de l'opposition dans le parlement ont fait des déclarations dans le même sens.

Les Armements du Transvaal.

Presse Associée.

Londres, 22 août—Une dépêche de Captown au *Daily News* annonce que le gouvernement du Transvaal a donné de nouveaux ordres pour l'armement des Burghers.

Marchés Divers.

Paris, 21 août, 4 p. m. — La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 65 centimes à compte.

Londres, 21 août.—Consolidés au comptant 113 1/16 et à terme 113 1/8.

Liverpool, 21 août—Coton spot—Demande calme et les prix en hausse.

American middling fair 4 13/32, good middling 4 25/32. American middling 4 21/32 low middling 4 9/16, good ordinary 4 7/16, ordinary 4 1/4

Ventes 1,000 balles dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 8,100 américain. Recettes —— balles, —— coton américain.

Futurs—stables à l'ouverture et fermes à la clôture.

Livraison en août 4 42/64d. août et septembre 4 38/64. septembre et octobre 4 32/64d. octobre et novembre 4 30/64. novembre et décembre 4 29/64. décembre et janvier 4 29/64. janvier et février 4 29/64. février et mars 4 29/64. mars et avril 4 17/64. avril et mai 4 18/64.

New York 21 août—Le marché au coton a clôturé calme. Middling Uplands 8 5/8. Middling Gulf 8 7/8.

Ventes 500 balles.

A NOS ABONNES.

L'Administration de l'*Abeille*, pour être agréable à ses lecteurs en déplacement d'été, leur fait savoir qu'elle acceptera des *abonnements de saison* pour toute durée, commençant et finissant au gré des abonnés.

Prière de faire accompagner toute demande d'abonnement du prix de l'abonnement en un mandat-postal.

POUR RIRE.

Le "Prescher"—Maintenant que vous voilà hors de prison, j'ose espérer que vous vous conduirez mieux, que vous ne volerez plus.
Bill Sykes—Assurément, monsieur ; je conseillerai et d'autres exécuteront.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 22 Août 1896.—Indications pour la Louisiane—Temps : beau ; vents du sud.

Température du 21 août 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	82	28
Midi.....	94	34
3 P. M.....	92	33
6 P. M.....	90	32

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Thos A. Heidt à Mlle Bertha Patterson ; John Everdge à Mlle Mary Brown.

NAISSANCES—Moses W. A. Ravine, un garçon ; Neil McG. Roy, un garçon ; H. W. Frye, un garçon ; Nolan, un garçon ; W. H. Crimmins, un garçon.

DÉCÈS—P. D. Hickey, 46 ans, Hôpital de Charité ; H. Schilling, 3 heures, 465 Adèle ; H. C. Lidd, 64 ans, 2600 Bienville ; N. P. Dubord, 29 jours, 2405 Royale ; Mlle Yve W. Rest, 37 ans, 1428 Sixième ; A. Barde, 72 ans, Baron St-Jean ; J. W. Lan, 79 ans, Hôpital de Charité ; T. J. Dee, 19 ans, 1069 Sud Peters ; H. Williams, 56 ans, Conti et Robertson ; Sylva Johnson, 89 ans, Quatrième et Willow ; Athanase Auzienne, 65 ans, 1,004 Louisa ; F. Prices, 20 ans, 430 Baronne ; M. Latre, 7 jours, 503 Flood ; Selma T. Koenel, 17 mois, 2416 Ste Anne ; J. Levy, 80 ans, 613 French men ; Mary Sheppard, 1 mois, 3914 Annonciation ; P. F. Torres, 13 ans, Hôpital de Charité ; H. P. O'Bryan, 5 mois, 927 Espagne ; Mme Vve Adaline Eichelberger, 66 ans, 4532 Constance.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations

Mme J. H. Hastings à Diana Peyroni, un terrain borné par les rues St Claude, Port, St Ferdinand et Marais, $500.

Les héritiers de J. Richards à Mutual Loan and Building Co, deux terrains bornés par les rues Delachaise, Liberty, Howard et Amélia, $1 025.

E Gilroy à la Fidelity Trust & Loan Co, un terrain borné par les rues Powder, Alix, Bouny et Peter, $1,610.

Mme H. B. Daurel à la Homestead Ass'n, trois terrains bornés par les rues Jena, Long, Cadiz et St Leo, $671 74.

Les héritiers de J. Richards à la Mutual Loan & Building Assobiation, un terrain borné par les rues Harmonie, Liberté, Septième et St David, $250.

J. H. De Blanc à H. E. Schaumburg, un terrain borné par les rues Louisa, Clouet, Bourgogne et Dauphine, $3,000.

Mme E. Fitzpatrick à Wagner Bros, un terrain borné par les rues St Thomas, Rousseau, Ste Marie et Félicité, $1,650.

Geo. Malotor à Mlle H. Pochaesh, un terrain borné par les rues Conti, Dupré, Bienville et Gayoso $350.

Jno B. A. Abrens à M. Casey, un terrain borné par les rues Claborne Derbigny, Seconde et Troisième, $125.

F. A. Fox à Mme A. Ouard, un terrain borné par les rues Berlin, Milan, Chestnut et Camp $4,150.

Louis Lehr à J. Mathes un terrain borné par les rues Public Road, Hôpital et Ursulines, $3,500.

Ventes totales, $18,441 76.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville

M. E. Leclerc, un cottage en bois dans l'île borné par les rues Lantel, Constance, Philip et Jackson $1 350

Mme C. Robertson, deux cottages doubles en bois dans l'île borné par les rues Bienville Conti, Solomon et Hennessy, $3 147

Mme Josephine Pintal, cottage double en bois dans l'île borné par les rues Bell, Esplanade septième Orchid et Road, $1 700.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Mallard Frères vs Frank B. Paliette—$1 030 ; confession de jugement

Walter Grevenig & Cie vs F. R. Paliette—confession de jugement de $950 92.

F. Hollander et Cie vs Geo Christian—action en recouvrement de $194 53 sur un compte courant.

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Samuel Besley, John Ward et Joseph Williams.

Cour Criminelle de District—Section B—Juge J. C. Moise.

Condamnations :

Richard Pramp—port d'arme cachée ; $5 d'amende ou 5 jours de prison.

Joseph Alexander—larcin ; 4 mois d'incarcération.

John Fortier—port d'arme cachée ; $10 d'amende ou 10 jours de prison.

John Freeman—vol avec effraction ; 3 mois d'emprisonnement.

Ont plaidé non-coupables :

Geo. Thomas, attaque avec intention de viol ; Henrietta Donnelly, larcin.

Geo Bell—blessure ; 4 mois à la maison de refuge.

Nouveaux procès :

Mattie Deegan, Katie Black, L. Regas, Owen Reilly, Mariano Sparacio et Laura Bernard, actes de violence ; Wm Levy, alias Green, abus de confiance.

Nolle prosequis :

Geo. Moore, larcin ; Thos Jourdan, Andrew Jackson, actes de violences ; Edward J. Dupaquier, Bartholomew Thames Jr., Prosper Grand, Chs Cunnefaux ; Solomon Alexander, port d'arme cachée ; Geo Schwartz, John Brennan, détournement ; William F. Ferguson, James McGinty, abus de confiance ; John H. Vigere, diffamation ; Joseph Deluth, enlèvement ; Maria Aaron, actes de violence ; Ada Williams, John Fortier, Théo Rechnagle, Charlie Johnson, Geo Bates, Peter Ramp, Lucy B y, Sonny Robertson, James Harris, Pat Doherty, larcin ; Thomas McGreevey, John Larrieu, Thomas Miller, Edward W. Waterman, Jacob Long, actes de violence ; David Nobles Jr, faux ; Sidney Grover, David Walter, Jules Kunemann, attaque à main armée avec intention de tuer ; Sidney Grover, Edgar Léon, Priscillia Soicer et Sophie Grover, vol avec effraction.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Geo. Gorman, James Spellman, Jno. Mc Mahon et Mar. Prince—ivresse ; $2 50 d'amende ou 5 jours d'incarcération

Steve Collins, Dominick Foncella—violation de l'ordonnance 4125 ; $5 d'amende ou 11 jours de prison.

James Brady, Albert Poss—allures suspectes, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution

Davis N. Jones, Mike Kenney, actes de violence.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Hy. Woode, Emma Williams, Lulu Da—ivresse et rixe de paix, $10 d'amende ou 15 jours de prison.

Alice Robinson—vagabondage ; $5 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement.

A. Blanchard—violation de l'ordonnance 12448 ; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Wm. Campbell—actes de violence ; $250 de caution.

Mauvais clients.

Hier, à quatre heures et demie de l'après midi, Stephen J. O'Leary, James Corcoran, John Lyle, James Lyle, alias Skip, et trois inconnus, sont entrés dans le café de Fred Buchwinter, à l'angle des rues Gaiennié et Annunciation Le garçon, John Bennett, ayant refusé de les servir comme ils l'entendaient, ils l'ont frappé et causé un grand désoffre dans le quartier. Bennett a tiré deux coups de revolver sur les hoodlums, mais ne les a pas atteints.

O'Leary et Corcoran ont été arrêtés ; les autres se sont enfuis.

Attaqué par un voleur.

W. A. Moss, un marchand de poissons, a été attaqué, hier matin, par un voleur du nom d'Abadie

Moss se rendait au Marché Français, avec une charrette de poissons, quand arrivé à l'angle des rues Ursulines et Decatur, il s'est aperçu qu'un nommé Abadie, essayait de lui voler ses poissons. En défendant son bien, il a reçu un coup sur la tête, qui l'a privé de ses sens.

Le coupable s'est enfui, mais son signalement a été télégraphié à toutes les salles de police.

Protection des poissons.

Un procès intéressant a été plaidé hier matin, devant le sous du juge Arnauld.

Peter Jacquet, Paul Ronsselli, John Cockrane, Victor Martinez, Marcelin Brunet et Charles Dubret étaient accusés par M. C. L. de Fuentez d'avoir, en violation de la loi pour la protection des poissons, pêché à la seine dans le lac Catherine.

Plusieurs témoins ont été entendus et les débats ont été longs. Martinez, Brunet et Dubret ont été envoyés devant la Cour criminelle et les autres, acquittés.

Prise sur le fait.

Depuis longtemps le shérif Unsacke s'est aperçu qu'une de ses prisonnières du nom de Nipsy recevait clandestinement de la cocaïne qu'elle absorbait journellement.

Hier matin, il s'est lui-même placé à la porte et a fait visiter les poches de tous les visiteurs de la prison. Une négresse, du nom de Mary Prince, s'est présentée vers onze heures : c'est sur sa personne que le shérif a trouvé une fiole contenant la drogue.

La femme a été remise entre les mains du juge Finnegan qui l'a condamnée à une amende de $2.50

Perturbateurs.

Des perturbateurs ont, hier matin, tiré plusieurs coups de revolver aux coins des rues St Antoine et Roman et Bagatelle et Roman.

C. LAZARD & CO., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et ferme le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

15 nov—Dim Mar Jeu Sam

Bureau de Santé.

Au siège du Bureau de Santé, le comité chargé de s'occuper de l'hôpital des variolés, de son contrôle, de son emplacement, s'est réuni, hier soir, sous la présidence du Dr Kohnke ; assistaient à cette réunion MM. Anderson et Cooney, MM. les Drs Chassaignac, Fortier, Olinphant, Patton, Martin.

Comme il en avait été requis, M. le Dr Chassaignac a soumis à ses collègues un rapport renfermant, en même temps que le détail des observations du comité, des suggestions que l'assemblée a adoptées, en y apportant de légères modifications.

Puisque le contrat actuel n'est pas plus avantageux pour les patients que pour la ville, le rapport en recommande la suppression ; et propose que :

1. Une commission soit chargée par le maire avec l'approbation du Conseil, du contrôle de l'Hôpital, à la condition que les règlements de salubrité et de quarantaine de l'institution, ainsi que le transport des patients soient conformes aux règlements du Bureau de Santé.

2. Cette Commission se composera de cinq membres, deux desquels seront médecins, et d'hommes d'une honorabilité reconnue. De cette première Commission il y aura un membre nommé pour deux ans ; un pour quatre ans ; un pour six ans ; un pour huit ans et un pour dix ans. Les vacances se produisant au sein de la Commission se rempliront par le Maire.

3. La Commission adoptera les règlements qui lui plairont pour la direction de l'hôpital ; elle fera elle-même le choix de ses officiers, de ses médecins et de ses employés.

4. Le site ne paraît pas convenable, et le comité croit qu'il serait préférable d'en choisir un plus isolé, et d'un accès facile.

5. Il suggère que le terrain sur lequel s'élèvera l'hôpital soit la propriété de la ville ; et croit que la Maison de Refuge des Garçons conviendrait parfaitement, si on y faisait les réparations voulues ; qu'il y ait une ambulance au service de l'institution, et une annexe où les cas suspectés feraient un stage, avant d'être internés dans l'établissement principal.

6. L'inhumation des morts se ferait conformément aux réglements du Bureau de Santé.

Le comité croit aussi qu'il serait bon de faire un rapport annuel au Maire et au Conseil.

Le rapport est adopté, et le comité relevé de ses fonctions.

Le sergent Roux acquitté.

Le sergent de police Willis Roux a comparu, hier matin, devant la Cour du juge Arnauld.

Le sergent était poursuivi pour ivresse. Le chef Gaster ayant déclaré que l'accusation était fausse, le sergent a été honorablement acquitté.

A Port Eads.

Port Eads, 21 août, six heures du soir. Vent du sud-ouest ; temps clair et très chaud.

Arrivés :

A 10 heures 25 du matin, vapeur norvégien Agnes, de Reyes del Toro ; à J. B. Camors & Co.

A 2 heures 15 de l'après midi, vapeur Hudson, de New York ; à Alexander Harris.

Une poudre à pâtisserie faite de crème de tartre. Le meilleur de tous les levains.—*Le dernier rapport du jouvencement sur les aliments.*

ROYAL BAKING POWDER CO., New York

FEUILLETON.

No 36 Commencé le 12 juillet 1896.

LES FIANÇAILLES TRAGIQUES.

PAR ERNEST DAUDET.

SECONDE PARTIE.

LES DEUX PÈRES.

VII

—Suite—

Mais au moment d'en passer le seuil, il fut retenu par l'obscurité, le silence, tout ce qui lui laissait croire que le mas des Combes était inhabité.

Tandis que penché au grand portail, il tentait de pénétrer du regard dans les profondeurs de la cour, derrière lui monta dans l'espace un tintement de grelots.

Il se retourna au bruit et vit un troupeau de moutons qu'un jeune berger, secondé par un chien qu'il excitait du geste et de la voix, dirigeait vers la ferme.

Il se jeta de côté pour laisser entrer les bêtes dont les pieds soulevaient autour d'elles un flot de poussière et elles s'engouffrèrent dans la cour.

Le berger, un bel adolescent, les comptait au passage.

—Un seul mot, mon petit, lui dit Frédéric lorsque le dernier mouton eut disparu.

Le berger se redressait, défiant.

—Que voulez vous ? demanda-t-il.

—Peux-tu me dire si Isidore Billot est au mas ?

—Isidore Billot ! s'écria l'enfant. D'où sortez-vous, l'homme ? Voici beau temps qu'il dort au cimetière.

—Il est mort !

—Depuis trois ans. Un soir qu'il avait bu un verre d'absinthe de trop, il s'est noyé dans le Gardon.

—Et sa fille ? reprit Frédéric anxieux.

—Sa fille ? est-ce de Mme Ursule que vous parlez ?

—Oui, Ursule, c'est bien ainsi qu'elle s'appelait.

—Je ne l'ai pas connue. Elle n'existait plus quand je suis entré en service.

Frédéric chancela sous le coup. Quoique préparé aux plus sombres nouvelles, la cruauté de celle-ci élargissait les blessures de son cœur, y jetait un nouveau ferment d'inguérissable désespoir.

—Morte, elle aussi ! soupira-t-il.

—Pour l'ignorer, observa le berger, il faut que vous ayez été absent pendant des années.

Frédéric étouffa les sanglots qui gonflaient sa poitrine.

—Oui, j'ai été absent, dit-il. J'ai quitté le pays, il y a vingt ans. Je ne sais si j'y connais encore quelqu'un.

—Vous devez connaître au moins les vieux, le père Botrel par exemple.

—Il est vivant !

—Ma foi, oui, et bon compagnon, même pour les jeunes comme moi. Encore aujourd'hui, il m'a donné sa pêche. Voyez.

Il montrait un filet qu'il tenait à la main, où brillaient, à travers les mailles, les écailles argentées de quelques poissons qui frétillaient encore.

—Je trouve donc à qui parler, pensait Frédéric, résolu maintenant à aller chez Botrel. Tout ce que j'ignore, je le saurai par lui.

Le berger coupa court à sa rêverie.

—Si vous n'avez plus rien à me dire, l'homme, je rentre ; il se fait tard et mes bêtes m'attendent.

—Oui, je m'en vais, mon garçon. Mais, avant, dis-moi à qui appartient maintenant le mas des Combes ?

—C'est la propriété d'un Parisien, un notaire, M. Célestin Leclerc, à qui appartient aussi le château qu'il acheta après la mort des anciens maîtres. C'est des choses que j'ai entendu raconter. Quand elles arrivèrent, je n'étais pas né.

—Mme Ursule a donc légué le mas des Combes à M. Leclerc ? reprit Frédéric.

—Naturellement, puisqu'elle était sa femme.

Les voiles du passé se déchiraient pour Frédéric ; les événements qui s'étaient accomplis à son insu se déroulaient à ses yeux avec tant de logique et de clarté qu'il les voyait, les comprenait et s'y résignait sans effort, comme à une conséquence naturelle de son propre malheur.

Il était cependant encore un point qui restait obscur pour lui, sur lequel il appelait la lumière

—M. Leclerc a-t-il des enfants ? demanda-t-il.

—Il n'a qu'une fille, Mlle Aline, répondit le berger.

—De quel âge ?

—Dix-huit ans.

Cette réponse mettait le comble à l'émotion de Frédéric. Dix-huit ans. C'était donc sa fille !

Et loin d'en vouloir à Célestin, il le bénissait tout au fond de son cœur, convaincu maintenant que lorsque Ursule avait consenti à épouser l'ami de son enfance, c'était pour donner un père à l'enfant qui allait venir au monde.

Et quelle que fût sa douleur, de quelque révolte contre la destinée inexorable dont il était victime qu'elle se compliquât, du moins se dépouillait-elle de tout ressentiment et de toute haine contre ceux qu'il avait été d'abord tenté d'accuser de l'avoir oublié et trahi.

Le berger continuait :

—Mlle Aline est un ange du bon Dieu, et si belle ! Je la connais bien. Elle vient tous les ans au bateau avec son père et Mlle Bertin, une sainte aussi, celle là.

Ce fut pour Frédéric une cause nouvelle de trouble.

—Mlle Bertin ! s'écria-t-il. La connais-tu aussi ?

—Elle est ma bienfaitrice, reprit fièrement le berger. C'est elle qui m'a placé au mas des Combes. Je l'ai rencontrée ce matin et elle m'a glissé vingt sous dans la main.

—Elle est donc ici ?

—Elle habite ordinairement Paris, avec la famille Leclerc. Mais elle est revenue au pays depuis plusieurs semaines.

Frédéric en savait assez.

Il tira quelque monnaie de la poche de son gilet, la remit au berger, en disant :

—Merci pour ta complaisance.

—Tout à votre service, monsieur, répondit le berger, et si vous voulez m'interroger encore....

—C'est inutile et je n'attends plus de toi qu'une chose. Ne parle à personne, à personne entends-tu, de l'inconnu que tu as rencontré. Je serai parti demain et j'aime autant qu'on ignore que je suis venu. Adieu, mon fils.

Il s'éloignait à grands pas.

Le berger, tout surpris, le suivait des yeux et ne quitta la place que lorsqu'il eut vu la haute silhouette de l'étranger se perdre dans la nuit.

Maintenant, Frédéric allait vers sa maison, entraîné par l'impérieux désir d'y rencontrer sa sœur, de l'embrasser, de lui parler et surtout de parler avec elle de la chère aimée dont il venait d'apprendre à l'improviste la mort, et de l'enfant, son enfant, cette Aline qu'il n'avait jamais vue et qu'il chérissait sans la connaître.

Nul passant ne se trouva sur sa route.

Il était au moins neuf heures, et les gens, rentrés chez eux après le dur labeur du jour, se préparaient au repos.

Au tournant d'une étroite rue, dans la blanche lumière de la route, il aperçut la maison qu'il cherchait.

Alors ses résolutions s'effondrèrent.

En apprenant que sa sœur vivait et qu'elle était à Remoulins, il n'avait songé qu'à voler vers elle.

Maintenant, il n'osait plus.

Il craignait de lui causer une émotion trop forte en lui apparaissant, avant qu'elle eût été prévenue de son retour et préparée à le revoir. "La joie fait peur," dit le proverbe, et lui-même, en ce moment, se le répétait.

Cependant, s'en aller sans l'avoir revue, était au-dessus de ses forces.

Il hésitait donc, tiraillé entre deux sentiments contraires, l'un qui le poussait à remettre au lendemain l'entrevue qu'il souhaitait, l'autre qui lui ordonnait de céder sur l'heure à l'élan de son cœur.

La maison étalait devant lui sa façade en pierres de taille, propre et claire.

Telle il l'avait laissée jadis, telle il la retrouvait avec sa toiture en tuiles rouges, ses croisées étroites aux contrevents peints en gris, sa porte basse, un banc de chaque côté, dont une treille ornait le sommet de ses pampres verdissants.

Oui, il la revoyait comme naguère encore elle souffrait à son souvenir, en ses rêves de prisonnier, lorsque, dans sa mémoire, venaient et revenaient sans cesse les choses et les êtres dont il était séparé.

Et ce qui achevait de le captiver, c'est que les vitres scintillaient sous la lumière du dedans qu'elles laissaient passer et qui se répandaient au dehors.

Cette lumière l'attirait, lui révélait qu'Annette veillait encore, que peut être, elle pensait à lui et que s'il voulait, il n'aurait qu'une porte à pousser, qu'un seuil à franchir pour être dans ses bras.

Mais si puissant que fût l'attrait qu'exerçait sur son cœur cette vision d'intimité, rendue plus enivrante par la perspective des tendresses qui l'attendaient de l'autre côté de ce mur tout blanc, il hésitait toujours.

Néanmoins, il s'était rapproché non de la porte, mais d'une fenêtre, et à travers les vitres, retenant son haleine comme s'il eût redouté d'être entendu ou surpris dans sa contemplation, il regardait.

Ce qu'il voyait, c'était une salle assez vaste, meublée avec une simplicité toute rustique et éclairée par deux bougies.

Dans cette salle, une femme allait et venait.

Tout de suite, il la reconnut.

C'était Annette sa sœur, son mince corps serré dans une robe de laine noire, la mélancolie peinte sur son visage pâle, et si grêle d'aspect, si grêle sous ses cheveux déjà tout blancs, combien changée, en un mot !

On eût dit une vieille, très vieille femme.

—Elle n'a pourtant pas cinquante ans, pensa-t-il ; c'est vrai que les années de malheur comptent doubles et que depuis que je l'ai quittée, elle n'a pas dû être heureuse.

Il restait là, tremblant et attendrit, attaché aux mouvements d'Annette qui rangeait tout autour d'elle avant de se mettre au lit.

Puis, quand elle se fut acquittée de sa tâche et si loin hélas ! de soupçonner que son frère l'épiait, elle se mit à genoux pour prier.

Alors, seulement, Frédéric se décida.

—Oui, prie, ma bien-aimée, prie pour toi, prie pour moi. Dors ensuite et puisse ton sommeil emporter loin, bien loin, tout, tout ce qui t'attriste et t'afflige. Je ne veux pas troubler, quant à présent, le repos de ta nuit ni te bouleverser en me montrant à toi. Je reviendrai demain. Mais, dès le matin, j'aurai envoyé Botrel te prévenir de mon arrivée. Lorsque je t'apparaîtrai, tu auras été disposée à me revoir et je n'aurai plus à craindre de t'effrayer par un trop brusque retour.

Du